

**AVIS D'IMPÔT 2019****IMPÔT SUR LES REVENUS**

de l'année 2018

La notice de cet avis est disponible dans impots.gouv.fr via la barre de recherche

Pour vos démarches,
pas besoin d'original :
il suffit de fournir une
photocopie, vérifiable sur
impots.gouv.fr/verifavis.

M LOTHE SEBASTIEN
OU MME LOTHE FLORENCE
13 RUE DE LA FORET
35360 ST M HERVON

35022

Vos références**Votre situation****Pour accéder à votre espace particulier****Numéro fiscal :**

Déclarant 1 (C) : 02 55 867 800 391

Déclarant 2 (C) : 15 05 941 098 081

N° d'accès en ligne : voir votre déclaration**Revenu fiscal de référence :** 83 175

Référence de l'avis : 19 35 A064756 05

Adresse d'imposition au 01/01/2019 :

13 RUE DE LA FORET
35360 ST M HERVON

Numéro FIP : 350 13 18 3491897789 3 A

Numéro de rôle : 011 A

Date d'établissement : 09/07/2019

MONTANT DE VOTRE IMPÔT**0 €****Montant restitué****1 731,00 €**

Vous serez remboursé (e) prochainement par virement sur le compte :

FR76 1558 9351 6800 0314 3414 043

CCM MONTAUBAN DE BRETAGNE

Emetteur du virement : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Avec la mise en place le 1er janvier 2019 du prélèvement à la source, votre imposition sur les revenus non exceptionnels de 2018 est annulée.

Vous conservez le bénéfice de vos réductions et crédits d'impôts.

Vous retrouverez plus d'informations à l'intérieur de cet avis.

Vos démarches

⇒ **Sur impots.gouv.fr :** Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, gérer votre prélèvement à la source, payer, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

⇒ **Par courriel :** Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

⇒ **Par téléphone :** Pour tout renseignement concernant le prélèvement à la source : 0 809 401 401 *
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 19H

Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).

⇒ **Sur place :** Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») :
Pour obtenir des réponses plus détaillées :

- Sur le paiement de votre impôt :
TRES. MONTAUBAN DE BRETAGNE
42 RUE DE BREST - 35360 MONTAUBAN DE BRETAGNE

Tél : 02 99 06 40 26

- Sur le montant de votre impôt :
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS MONTFORT - S.A.I.D. 2EME SECTEUR
35 BD CARNOT - BP6377 35163 MONTFORT /MEU CEDEX

Tél : 02 99 09 85 70

* (Service gratuit + coût de l'appel)

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2021 (dans les conditions prévues aux articles R 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3^e année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.*

Pour les revenus de l'année 2018, le droit de reprise de l'administration fiscale s'exerce jusqu'à la fin de la 4^e année qui suit celle au titre de laquelle l'imposition est due soit le 31 décembre 2022 (II de l'article 60 de la loi de finances n° 2016-1917 du 29 décembre 2016 pour 2017).

Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal.

Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.

AVIS D'IMPÔT 2019**Impôt sur les revenus de l'année 2018**

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUELLIÉES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
		ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS				
M	2					1			4.0

COORDONNÉES BANCAIRES CONNUES AU TITRE DE L'IMPÔT SUR LES REVENUS (sous réserve de modification)

Votre compte bancaire : FR76 1558 9351 6800 0314 3414 043 CCM MONTAUBAN DE BRETAGN

L'acompte sur les revenus sans organisme collecteur sera prélevé sous la référence unique de mandat :

FR46ZZZ0050020B55H6G800519PAS2A

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Détail des revenus	Déclar. 1	Déclar. 2		Total
Salaires.....	86950			
Revenus des salariés d'employeurs à domicile donnant lieu à acompte.....		5467		
Total des salaires et assimilés ²	86950	5467		
Déduction 10% ou frais réels.....	- 8695	- 547		
Salaires, pensions, rentes nets.....	78255	4920		83175
Revenu brut global.....				83175
Revenu imposable.....				83175
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				* 7153
Impôt sur le revenu net avant corrections.....				7153
Reprise de l'avance perçue sur réductions et crédits d'impôt.....				+ 305
Impôt total, et reprises éventuelles, avant crédits d'impôt....				7458
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS	Montant déclaré	Montant calculé	Montant retenu	
Emploi salarié à domicile.....	4071		4071	
Montant du crédit d'impôt calculé.....				- 2036
Crédit d'impôt modernisation du recouvrement.....		7153	7153	- 7153
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net, et reprises éventuelles.....				- 1731
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARÉS, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE.....				1731
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.				
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵				83175
PRELEVEMENT A LA SOURCE				
Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401				